



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>17586</b>	De <b>Mme Soumya Bourouaha</b> ( Gauche démocrate et républicaine - NUPES - Seine-Saint-Denis )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation et jeunesse		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation et jeunesse
<b>Rubrique</b> >enseignement	<b>Tête d'analyse</b> >Mettre en place un plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis	<b>Analyse</b> > Mettre en place un plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis.
Question publiée au JO le : <b>07/05/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Soumya Bourouaha interroge Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur le manque de moyens humains et matériels auxquels sont confrontés enseignants, élèves et parents d'élèves dans les écoles publiques en Seine-Saint-Denis. Il n'est plus à démontrer que l'État n'assume plus l'ensemble de ses missions dans ce département, notamment en matière d'éducation, et ce malgré les efforts des gouvernements précédents pour remédier à ce constat unanimement partagé. Malheureusement, les établissements scolaires manquent toujours de professeurs, les classes sont bien souvent surchargées, la santé scolaire est en souffrance et les bâtiments se dégradent. Tout cela nuit grandement à la réussite des élèves en Seine-Saint-Denis et y limite l'ambition émancipatrice de l'école républicaine. La communauté éducative du département et les parents d'élèves sont mobilisés depuis le mois de février 2024 pour obtenir des mesures d'urgence qui permettraient aux élèves d'accéder à des conditions d'enseignement dignes dès la rentrée de septembre 2024. Des représentants de l'intersyndicale d'éducation du département ont à ce propos été reçus au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse le 15 avril 2024 pour y défendre leurs revendications. Suite à cette entrevue, l'ensemble de la communauté éducative s'inquiète de l'insuffisance des moyens octroyés par le ministère. La situation singulière de la Seine-Saint-Denis requiert des mesures singulières qui peuvent être prises à court terme ; le respect d'un seuil maximal de vingt élèves par classe et le recrutement urgent d'enseignants et de personnels de vie scolaire supplémentaires permettraient d'assurer de meilleures conditions d'études pour les élèves. Ainsi, Mme la députée souhaite connaître le plan d'action prévu par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse afin que la rentrée scolaire de septembre 2024 puisse se dérouler dans les meilleures conditions en Seine-Saint-Denis.